

Mémoire

adressé à

la COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES

rédigé par Louise Grégoire Racicot

pour la corporation NOUVEAU DÉPART

19 décembre 1980

TABLE DES MATIERES

	PAGE
L'ORGANISME	1
LE PROGRAMME	1
LA POURSUITE DE L'AUTONOMIE AU-DELÀ DU PROGRAMME.	2
LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	3
OBJET DU MEMOIRE	3
LE CONTEXTE	4
LES USAGERS	5
LES USAGERS ET LE PROGRAMME	6
LA STRUCTURE	6
QUELQUES MOTS SUR LA PEDAGOGIE	8
FINANCEMENT	9
RECOMMANDATIONS	10

L'organisme

La corporation NOUVEAU DEPART est un organisme provincial à but non lucratif. Elle regroupe 27 centres à travers le Québec. Elle voit à coordonner, développer et concerter le programme d'orientation et de diffusion qu'est Nouveau Départ, de même qu'à assurer aux nouveaux centres la formation de la coordonnatrice et un support de mise en route du programme.

La corporation évalue également les activités et l'impact du programme dans son ensemble et favorise un partage et un support des expériences de chacun des centres.

C'est à madame Monica Matte que l'on doit l'implantation en milieu francophone d'un tel programme, qu'elle a mis au point en collaboration avec le YWCA et la Fédération des Femmes du Québec. Le programme est diffusé depuis 1977 et en juin 1980, 3 411 femmes du deuxième âge l'avaient déjà suivi.

Le programme

Conçu pour répondre aux besoins spécifiques des femmes âgées de 35 à 55 ans de se redéfinir et de se réinsérer socialement, Nouveau Départ est un programme qui s'adresse à toutes les femmes au foyer qui sont sur le point de finir ou ont fini leurs tâches maternelles et qui ne font pas encore partie de l'âge d'or, du troisième âge.

A 40 ans, l'âge où le mari atteint généralement le zénith de sa carrière, cette femme se retrouve démobilisée. Mère à la retraite, épouse en attente ou encore, signe des temps modernes, femme abandonnée, séparée ou divorcée, elle est mal préparée à faire face à cette situation. Les considérant toutes comme personnes défavorisées - peu importe leur revenu - Nouveau Départ leur tend la main, veut leur apprendre à retrouver leur équilibre, à s'auto-évaluer, à se ré-orienter en évitant échecs, découragements et abandons.

Au cours des douze rencontres qui constituent le programme, elles explorent les avenues qui s'offrent à elles: le retour aux études, le retour sur le marché du travail à temps partiel ou à temps plein, un nouveau regard sur la vie au foyer, le travail de bénévolat et d'action communautaire valorisant et valable. Ces avenues, elles les explorent après avoir évalué leurs besoins, aspirations et capacités, en tenant compte de leurs limites et de leur situation familiale.

Le programme Nouveau Départ veut les aider à sortir d'elles-mêmes, à cesser de vivre par procuration, à vaincre leur sentiment d'infériorité et de culpabilité, à s'occuper d'elles-mêmes en tant que personnes autonomes. Donc à se valoriser à leurs propres yeux et à ceux de leur famille.

Enfin, le programme les incite à effectuer un choix entre ces options, à se tracer un plan de développement personnel et à avoir le courage de le réaliser.

La poursuite de l'autonomie au-delà du programme

Parce qu'elle cherche essentiellement à amener les femmes de 35 à 55 ans à véritablement exercer leur autonomie, la corporation Nouveau Départ est devenue propriété des centres qui la composent, en septembre dernier.

Ce geste visait à assurer que le programme, qui a été conçu par des femmes et pour des femmes, devienne véritablement la propriété des femmes concernées et ne soit pas institutionnalisé.

Ce désir d'autonomie découle d'ailleurs de notre grand souci de pouvoir contrôler à la fois le contenu et la démarche du programme que nous savons très près des besoins des femmes (leurs témoignages en évaluation de fin de session en font état continuellement). Mais ce contrôle s'étend également au choix de coordonnatrices et d'animatrices appartenant à la même catégorie d'âge que les participantes et s'identifiant à leur vécu, de même qu'au choix de personnes ressources de très grande qualité. Nous estimons ce contrôle indispensable à la bonne menée du programme; c'est ce qui fait notre force auprès de notre clientèle. Ces critères ne pourraient être respectés en institution.

La décentralisation du programme a de plus permis aux différents centres de s'auto-gérer à la manière d'un collectif et de mieux coller à leurs réalités respectives.

Il faut rappeler que Nouveau Départ, qui exerce une action nécessairement ponctuelle et provisoire, est pris en charge par chaque centre, par des femmes de différents milieux qui s'impliquent et permettent ainsi de diffuser aux femmes du deuxième âge une formation sur mesure.

Un grand trait de la philosophie de Nouveau Départ est d'assurer "l'action du semblable sur le semblable", c'est-à-dire d'inviter des femmes d'un milieu à témoigner de leur vécu devant d'autres femmes de leur milieu et de les inciter ainsi à cheminer ensemble vers un nouveau départ.

Face toutefois à la rigidité des structures scolaires déjà existantes et à la non-sensibilisation quasi généralisée des gens qui y travaillent aux problèmes spécifiques aux femmes du deuxième âge, les centres ont nécessairement dû se donner des structures de formation qui correspondaient à leurs besoins particuliers, tant au niveau de la pédagogie que du recrutement des personnes ressources.

Les objectifs spécifiques

Quant à la corporation comme telle, ses objectifs spécifiques sont d'assurer la formation des responsables de centres; de maintenir une coordination et un support au niveau pédagogique; d'assurer la formation des animatrices; d'assurer les rencontres bi-annuelles de régularisation de tous les centres; de rechercher les différents modes de "suivi" possibles; de les expérimenter; d'assurer un lien constant avec les médias d'information et d'évaluer globalement l'impact du programme.

Objet du mémoire

En présentant le mémoire, la corporation Nouveau Départ désire témoigner de son expérience comme organisme indépendant qui vit une éducation des adultes, un organisme autonome, créé par la base et pour la base, et qui veut assurer

la diffusion de son programme mais qui vit la difficulté de financer cette diffusion.

Dans un deuxième temps, Nouveau Départ tient à faire des recommandations concernant cet état de fait et des solutions qu'elle préconise pour y remédier.

Le contexte

Le programme Nouveau Départ, qui en est un de redéfinition de soi puis de réinsertion sociale, est également un programme de formation sur mesure, mais pas au sens où on l'emploie techniquement.

La formation que donne Nouveau Départ s'effectue en deux volets: Nouveau Départ forme des animatrices, puis, dans un deuxième temps, ces animatrices deviennent agents multiplicateurs et forment à leur tour des participantes.

En ce sens, Nouveau Départ diffuse, il est vrai, une formation professionnelle à l'animation, par la tenue de journées pédagogiques avec les centres et par la formation des responsables de centres. Cette formation n'est toutefois sanctionnée par aucune institution reconnue par le Ministère. Pourtant Nouveau Départ a ainsi créé 44 emplois à temps complet ou partiel de coordonnatrice et 216 emplois à temps partiel d'animatrice.

De plus, Nouveau Départ diffuse un deuxième type de formation qui n'est ni professionnelle, ni socio-culturelle, mais que nous appellerons "formation à la vie". Et il est bien évident que ce type de formation ne s'inscrit nullement dans le système actuel de formation des adultes. C'est pourtant un type de formation essentiel à la dynamique d'une société en pleine évolution et qui est lié au travail et à la vie des personnes. Ce type de formation vise, dans le cas de Nouveau Départ, à la promotion individuelle et collective de la québécoise du deuxième âge et, partant, à l'évolution de toute notre société.

Elle vise à amener les femmes à vraiment réviser l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et à les amener à examiner les possibilités d'utiliser leurs connais-

sances non seulement sur le marché du travail, comme les incitent à le faire les organismes visant la formation professionnelle ou pour leur propre culture et amusement, comme le font les organismes de promotion de la formation socio-culturelle.

Nouveau Départ, faut-il le répéter, s'est donnée comme objectif ultime de les aider à se réinsérer socialement, et ce pour leur mieux-être mental, psychique et psychologique tout aussi bien que pour le mieux-être de la collectivité québécoise.

Les usagers

La clientèle de Nouveau Départ est vaste. Les femmes au foyer (i.e. celles qui ne sont pas sur le marché du travail ou en chômage) représentaient au Québec 403 160 personnes, en 1976. Et c'est pour répondre à leurs besoins que Nouveau Départ a été créée.

Et le programme peut facilement s'adapter aux besoins des femmes plus jeunes qui veulent ne pas se trouver aussi dépourvues que leurs aînées en cas de veuvage, de séparation, de divorce, ou tout simplement au moment où leurs enfants auront quitté la maison familiale.

Déjà 3411 d'entre elles avaient suivi le programme en juin 1980, à travers le Québec, lors de 56 sessions différentes. Nouveau Départ a présentement des centres à Montréal (2), Québec, Trois-Rivières, Plessisville, Victoriaville, Sorel-Tracy, Longueuil, St-Hyacinthe, Valleyfield, Shawinigan, La Pocatière, Hull-Gatineau, Moncton, Chicoutimi, Jonquière, Repentigny, Rouyn-Noranda, LaSarre, Val d'Or et St-Georges de Beauce.

Les femmes ont été rejointes par une publicité locale effectuée par chacun des centres ou vraisemblablement par des temps d'antenne gracieusement prêtés ou par des articles en presse nationale. Cette place qu'ont accordée les médias à Nouveau Départ est due essentiellement aux relations privilégiées établies avec les associations féminines à travers le Québec et les gens des médias.

Les usagers et le programme

Les usagers n'ont pas un mot à dire sur le contenu même des rencontres, mais l'évaluation qu'elles font des différentes rencontres est l'élément essentiel dont tient compte la coordonnatrice dans l'élaboration de cette rencontre dans un programme subséquent, tant au niveau des personnes ressources invitées que dans la façon de traiter des contenus.

De plus, les usagers sont invitées à faire part de leurs attentes et besoins relativement à l'organisation de rencontres complémentaires portant sur des sujets spécifiques. Et s'il y a lieu, le centre peut organiser de telles rencontres qui traiteront généralement de droit, d'assurances, de sexualité, de gestion, etc.

Enfin, suivant les besoins exprimés dans chacun des centres, il peut y avoir mise sur pied d'autres programmes dits de "suivi". Ces cours de soutien peuvent être de croissance personnelle ou de formation professionnelle pour celles qui désirent devenir agents multiplicateurs.

Le programme suscite d'ailleurs la prise en charge du milieu par le milieu. Nous sommes très conscientes des problèmes vécus par les femmes à ce niveau (difficulté de trouver une oreille attentive; difficulté de trouver des informations sur les services existants et leur disponibilité et accessibilité; multiplicité des intervenants - on ne sait à quelle porte frapper!) et nous désirons donner aux femmes des outils qui leur permettront de s'accomplir.

Mais comme toutes ces démarches et projets impliquent des montants d'argent que nous n'avons guère, nous les invitons et les aidons à agir sur les institutions en place pour susciter des efforts régionaux de création de services de soutien. Les nôtres ne pourront toujours être que transitoires, mais nous comptons que la mise en commun de nos efforts et leur coordination au plan provincial feront avancer les choses.

La structure

Notre organisme, qui en est un à but non lucratif, retient les services à temps partiel de deux coordonnatrices qui assument également les tâches de

secrétariat et voient à la réalisation des objectifs spécifiques de la corporation.

De plus, dans chacun des centres, nous comptons sur les services d'une coordonnatrice ainsi que d'un certain nombre d'animatrices (4 à 8 dépendant du nombre de participantes).

Autonomes, les centres ont pu jusqu'à présent compter sur diverses institutions d'accueil dans leur milieu respectif: 3 universités, 12 cégeps et 10 commissions scolaires ont accepté de "parrainer", si l'on veut, la diffusion des programmes sans toutefois intervenir au niveau des contenus ou de la méthode (qui n'est certes pas celle que l'on privilégie dans ces institutions à cause du grand nombre de personnes ressources et d'animatrices qu'elle requiert et des critères de choix de ces personnes).

Les 56 programmes diffusés au cours des dernières années l'ont été grâce à l'appui financier de ces institutions qui ont fourni, la plupart du temps gratuitement, les services de soutien, les locaux et le matériel nécessaires à la bonne marche du programme.

Ces programmes, qui ont été légèrement subventionnés par le ministère (\$3 000 la première année et \$1 000 cette année) n'ont toutefois été donnés que grâce aux pressions et initiatives faites par les femmes du milieu; quelquefois aussi ils ont vu le jour grâce aux pressions d'associations féminines préoccupées du mieux-être de la femme (AFEAS, YWCA, AFDU, Femmes de l'Outaouais, FFQ) et minoritairement par des institutions (cégeps ou universités).

Une des limites à cette collaboration est qu'elle est sujette à une remise en question, ce qui pose pour Nouveau Départ des problèmes de planification et de continuité et des inquiétudes qui requièrent temps et énergies que nous pourrions consacrer à améliorer notre programme et ses suivis.

Et puisqu'il est question d'argent, il convient de souligner que les subventions versées par le MEQ ou les OVEP sont nettement insuffisantes et arrivent

souvent en retard. Les coupures de budget imposées par le ministère cette année mettent en question la survie même des programmes dans plusieurs centres. Les participantes défrayent une part des inscriptions de \$12 à \$50 selon les centres, la moyenne se situant à \$40.

Toutefois, la principale source de revenus vient du manque à gagner des animatrices, coordonnatrices et personnes-ressources.

De fait, le programme nécessite les services de professionnels comme personnes-ressources pour environ 7 des 12 rencontres. Ces personnes ne sont pas payées à l'heure comme leur statut l'exigerait. Elles acceptent plutôt un forfait de beaucoup inférieur à ce qu'elles gagneraient à tarif horaire. Il en est de même pour les coordonnatrices et les animatrices. Le coût total estimé que les centres devraient défrayer pour la diffusion d'un programme est de l'ordre de \$13 000, et si ce n'était du bénévolat de plusieurs femmes, nous ne pourrions les offrir.

Il nous est pénible de constater que nous perpétons ainsi la tradition en sous-payant les femmes que nous engageons et nous devons compter sur leur solidarité de femme pour permettre à d'autres femmes qui, parce qu'au foyer, n'ont aucun revenu, de suivre les programmes offerts. Les usagers ont à défrayer des frais d'inscription relativement élevés et malgré ces entraves, des femmes de tous les milieux ont pu suivre Nouveau Départ.

Quelques mots sur la pédagogie

La pédagogie de Nouveau Départ est particulière en ce qu'elle utilise à la fois le témoignage, le vécu comme éléments tangibles de formation et qu'elle met à profit la vie de groupe comme élément motivateur d'initiative.

C'est ainsi que le programme se vit en deux volets: une partie introspection qui compte 6 séances et une partie instrumentation. Dans les deux volets, il prévoit une démarche pédagogique originale et l'embauche de personnes-ressources pour chacune des rencontres. Ces personnes offrent, en plus des connaissances, le témoignage vécu auquel les femmes

peuvent s'identifier. De plus, à cause du nombre, elles apportent une information diversifiée et plus complète.

Quant aux animatrices, ce sont également des femmes du milieu, du même âge que les participantes, qui présentent des qualités particulières de maturité, d'empathie, d'analyse et d'esprit de synthèse, et qui ont reçu la formation nécessaire pour réaliser cette tâche. Elles animent des groupes de 8 à 10 personnes et leur participation est essentielle au programme qui privilégie le travail de groupe comme outil de progression.

Enfin une coordonnatrice voit à la bonne marche et au déroulement harmonieux du programme.

Financement

Comme nous l'avons souligné plus haut, chaque centre a pu, en réalisant des économies de bouts de chandelle, en exerçant des pressions sur les institutions de leur milieu et en utilisant les services déjà existants, permettre la diffusion de 56 programmes.

Mais au niveau provincial, pour assurer la survie du programme et le suivi tout en répondant toujours à de hauts critères de qualité, la corporation a déjà acheminé une demande de subvention dans le cadre d'un programme d'aide aux organismes volontaires d'éducation populaire pour financer son personnel, ses services et défrayer les frais de secrétariat pour l'année 1980-81. Cette demande est de l'ordre de \$95 000 et nous avons reçu \$18 370. Cette somme est nettement insuffisante pour répondre de façon continue et évolutive aux besoins de notre clientèle. Nous croyons qu'une réforme s'impose dans les plus brefs délais quant au rôle des organismes indépendants qui se préoccupent de "formation à la vie" et qui ne se situent nulle part dans le schème actuel de la formation des adultes.

Recommandations

ATTENDU QUE les femmes au foyer constituent une classe sociale qui n'a jamais été rémunérée pour le travail accompli et qu'elles sont demeurées dépendantes du revenu familial avec très peu de moyens financiers;

ATTENDU QUE les femmes constituent un groupe social qui donne beaucoup de services bénévoles et travaillent souvent à de très bas salaires;

ATTENDU QUE ces femmes se sont données des programmes qui leur permettent de se réinsérer socialement et contribuent ainsi à maintenir un bon état de santé mentale;

ATTENDU QUE ces femmes ont des attentes précises au niveau de l'encadrement, du contenu et du suivi des programmes;

ATTENDU QUE les femmes ne sont pas favorisées par les services d'évaluation et d'orientation offerts en institution pour les étudiants réguliers ou les travailleurs;

ATTENDU QUE ces programmes de "formation à la vie" ne sont ni reconnus et encore moins accrédités dans le système d'éducation actuel;

ATTENDU QUE ces programmes nécessitent, pour atteindre leurs fins, une autonomie complète et une autogestion qui sont inacceptables selon les normes actuelles de l'administration scolaire;

ATTENDU QUE les argents accordés pour la diffusion de ces programmes ne sont ni assurés, encore moins suffisants;

ATTENDU QUE la collaboration avec les institutions existantes n'est guère assurée;

ATTENDU QUE l'institutionnalisation de tels programmes n'est guère souhaitable car elle produirait démobilité et inertie,

NOUS RECOMMANDONS:

- que le ministère reconnaisse l'importance et la nécessité de programmes dits "de formation à la vie" et leur accorde les ressources financières pour les rendre accessibles à tous;
- que les institutions d'accueil reçoivent des directives précises et positives quant à la diffusion de tels projets;
- que les adultes puissent avoir véritablement accès aux services professionnels d'évaluation et d'orientation, même s'ils ne sont pas étudiants réguliers ou travailleurs;
- que le ministère tienne compte de ce monde non institutionnalisé de la formation des adultes, tant au niveau de la reconnaissance et de l'accréditation, qu'à celui de l'attribution de subventions suffisantes de fonctionnement.

Dans le cas précis de programmes réservés aux femmes, outre les recommandations précédentes, NOUS RECOMMANDONS:

- que le programme NOUVEAU DEPART reçoive l'attention et les ressources financières nécessaires pour le rendre accessible à toutes les femmes;
- que NOUVEAU DEPART soit reconnu et subventionné pour assurer les tâches d'encadrement et de formation des centres;
- que des mécanismes de collaboration à long terme puissent être mis en place avec les institutions;
- qu'au niveau même de la formation professionnelle, le MEQ reconnaisse et accrédite les expériences vécues des femmes dans des actions engagées et formes officielles de bénévolat tout autant que dans des gestes de promotion collective;
- que le gouvernement, dans l'octroi de ses subventions de fonctionnement, tienne compte des différents effets qu'ont à long terme ces programmes, tant sur la formation des femmes, que sur leur participation à la vie économique et sociale du Québec et à l'assainissement de leur état de santé mentale.